

Remorque de travail
(véhicule spécial) *

Marque de fabrique

E D I L G R U

Type

800 28

Fiche d'homologation No

CH 9240 05

Constructeur
Identification

EDILGRU SpA., Via Guida, I-26015 Soresina / Italia
"800 28" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur

à droite; latéralement sur coffre de commandes

Numéro du châssis

à droite, en haut sur le cadre, au-dessous du coffre de commandes

Importateur principal

A. SCHALLER SA., Machines de chantier, 1606 Forel

Véhicule homologué

2871

Châssis

Nombre d'essieux

2

Nombre de roues

4

Suspension

-

Direction

cheville centrale

Frein de service +)

à air comprimé, 2-conduites, indirect, à expansion interne,
sur les roues arrière

Frein d'arrêt +)

mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière, à vis

Carrosserie

grue

Dimensions

Longueur

intérieur

extérieur

14820

Largeur

2450

Hauteur

4000

Porte à faux

av

av

2300

ar

ar

6170 *)

Empattement

6350

Voie

av

550

ar

2036

Dist. anneau axe

av

2300

ar

8650

Distance pivot

-

axe ar

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

5630

9530

15160 *)

Charge utile ou (y compris 2000 kg de lest sur

Poids effectif l'essieu AV)

Poids total

7500

10600

18000

Garantie fabrique

Dimens. pneus

11.5x16

44x16

Ply / bar

24/8,0

30/8,0

Charge

8000

11200

pour V max

25

20

Vitesse maximale selon constructeur

20

Vitesse maximale selon tenue de route

20

Equipement		Moteur de travail		
Feux rouges		Marque	--	Type
Feux stop		Bruit		à 1/min
Clighteurs	av	Silencieux		
	ar	Mesure des gaz		
Catadioptrés	av	Déparasitage		
	lat.			
	ar	Indications pour le permis de circulation		
Feux de gabarit	av	Genre remorque	Remorque de travail (vhc.spéc.)	
	lat.	Marque et type	EDILGRU	800 28
	ar	FH-No CH	9240 05	
	ar vers l'av	Carrosserie	grue	
Eclairage plaque		Poids à vide	15160	Charge utile -----
Cale		Poids de service	15160	Poids total 15160

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : porte à faux AR, poids total
- +) Freins : les cylindres du frein de service d'un \varnothing de 6" ainsi que le câble du frein à main d'un \varnothing de 9 mm doivent être montés par l'importateur.

Inscription dans le permis de circulation, voir fiche complémentaire I

Lieu et date de l'homologation Lausanne, 07.10.1980

Service fédéral d'homologation

Remorque de
travail
(vhc spécial)

E D I L G R U

800 28

CH 9240 05

Fiche complémentaire I

A noter dans le permis de circulation :

- 118 - vitesse max. 20 km/h; le disque indiquant la vitesse max. est obligatoire
- 125 - autorisation spéciale obligatoire
- 137 - signalisation : panneau jaune/noir à l'arrière, porte à faux AR de chaque côté
et sur les supports des feux AV + AR; à l'extrémité de la grue
selon OCE 35/4 et OCR 58/2
- 139 - enlever : les pattes des béquilles
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées
- 141 - assurer : la tourelle, la rallonge de la tour, la flèche, le chariot mobile
et les pièces mobiles
- 160 - les feux prescrits doivent être montés.

Lausanne, 07.10.1980

Complément du 3.8.1981 /Ba

Variante de pneus: 44.5/16.5-18, 28PR, charge par essieu 11200 kg (8,0); V/max 20 km/h.